



Marché nocturne artisanal : lundi 13 juillet 2026

Fiche de candidature

Votre identité

Société : Adresse :
Nom :
Prénom :
Téléphone : Mail :

Votre commerce

Présentation de vos produits :

Pièces à joindre :

- le bulletin d'inscription
- une copie de votre K-BIS ou votre carte de commerçant
- une attestation d'assurance en cours de validité
- une ou plusieurs photos de vos produits

Rappel :

Le marché artisanal est ouvert aux artisans, créateurs et artistes indépendants, producteurs, commerçants, particuliers, associations.

Les exposants viendront avec leur propre matériel (table, chaises) et doivent impérativement prévoir leur éclairage, l'usage de LED est obligatoire.

La ville assure la fourniture de l'électricité, les rallonges conformes aux normes NF sont à prévoir par les exposants.

Il pourra être mis à disposition un barnum (3mX3m) en fonction des dispositions

Les exposants devront assurer l'ouverture de leur stand en respectant les horaires du marché : 18h/23h30.

Signature du commerçant

Fiche à retourner accompagnée des pièces demandées à :
Direction de l'évènementiel, de la communication et de la vie associative,
20 rue Louis Boilet 60700 Pont-Sainte-Maxence (03 44 53 12 75)
ou mairie.decva@pontsaintemaxence.fr
Votre candidature donnera lieu à une réponse avant le 1^{er} juillet 2026.